

REPUBLIQUE TUNISIENNE

--*--

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



TERMES DE RÉFÉRENCE

pour le recrutement d'un cabinet de consultation en vue d'identifier les besoins de l'environnement social et économique pour L'UNIVERSITE TUNISO-ALLEMANDE

1. CONTEXTE.

Le projet de création de l'université tuniso-allemande a été activé en 2013 à la faveur d'une nouvelle dynamique enregistrée par les relations bilatérales et d'un appui politique affirmé à plus haut niveau. En particulier, il y a lieu de rappeler que l'Allemagne représente la deuxième destination d'études des tunisiens et que les échanges et partenariats universitaires se sont intensifiés depuis 2012 avec la création d'un centre d'information du DAAD (IC-Bûro) à Tunis, la déclaration d'intention commune pour l'intensification des relations germano-tunisiennes et la mise en place d'un Fonds de Partenariat de transformation¹. Par ailleurs, la république fédérale allemande maintient une politique d'ouverture de la formation sur l'étranger avec, pour ne citer que les pays arabes, la mise en place de la German University in Cairo (GUC) en Égypte, la German Jordanian University à Amman (GJU) en Jordanie et la German University of Technology de Mascate à Oman (GUTech). Un « Institut allemand » est également en préparation à l'Université Moulay Ismaïl de Meknès au Maroc.

Le projet est actuellement à un stade avancé de maturation. Les différentes parties prenantes tunisiennes et allemandes ont été impliquées, dès la phase préparatoire, dans une démarche consultative et participative; celles-ci comptent nombre d'organisations et d'acteurs institutionnels publics, privés et associatifs ainsi que des personnalités académiques et scientifiques tunisiennes dont des anciens diplômés des universités allemandes. Les différentes parties ont contribué, de part leurs missions respectives et à travers des études de faisabilité, des missions d'enquêtes et des ateliers de réflexion, à identifier des orientations stratégiques pour cette université en termes de vision, de mission, d'objectifs spécifiques, de cadre légal, etc..et à fixer, récemment, un choix pertinent quant à sa localisation.

Il est attendu que la nouvelle université (i) contribue au développement de la coopération universitaire, scientifique et économique tuniso allemande en termes d'amélioration de l'employabilité, des capacités entrepreneuriales des diplômés et de l'environnement de l'innovation grâce à la recherche et à la formation (ii) innove en matière de gouvernance universitaire et soit parfaitement intégrée dans le paysage de l'enseignement supérieur

¹ Il s'agit de partenariats de transformation du gouvernement fédéral avec les pays du « printemps arabe ».

tunisien avec lequel elle partagera des valeurs communes et entretiendra des relations de partenariat et de complémentarité et (iii) qu'elle s'inscrive dans une dimension internationale avec une offre de formation répondant aux standards internationaux d'excellence et une ouverture privilégiée en direction des étudiants étrangers, notamment de la région et de l'Afrique subsaharienne.

Plusieurs scénarios ont été proposés lors des consultations pour répondre progressivement à ces objectifs généraux, en termes de spécialisation, d'ouverture sur l'environnement économique et social (régional et international), de modalités de financement, d'orientations managériales et d'autonomie institutionnelle.

Conscient de la nécessité de préserver une démarche en harmonie avec les objectifs tracés par la réforme de l'enseignement supérieur pour la prochaine décennie, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) se propose de mobiliser une assistance technique spécialisée externe et de recourir aux services d'un cabinet de consultation pour affiner et consolider les différents aspects relatifs au positionnement de la nouvelle université dans son environnement académique et économique en particulier du point de vue des profils à former, de la recherche à développer et plus généralement de l'interaction à privilégier avec les partenaires potentiels en Tunisie et à l'étranger, en particulier dans les industries innovantes.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION ET DESCRIPTION DES TÂCHES.

La mission consistera à fournir aux décideurs des informations argumentées et circonstanciées suffisantes pour orienter les choix stratégiques en termes de :

- besoins exprimés des différents groupes d'acteurs (étudiants de tous profils et niveaux, universitaires et secteur des entreprises) et à traiter;
- profils académiques à former et des filières à lancer de manière graduée ;
- partenariats publics et privés pertinents à engager à l'échelle nationale et internationale, aussi bien pour la formation que pour la recherche appliquée ;
- modèle de financement (business model) de l'université à développer à un stade initial et pour assurer sa viabilité financière à long terme ainsi que du modèle de gouvernance approprié;
- modèles et niveaux de coopération à entretenir avec les universités allemandes.

Pour ce faire, Il est attendu que la mission entreprenne, a minima, les analyses suivantes :

- Une analyse de benchmark couvrant les bonnes pratiques et leçons tirées de la mise en place des universités allemandes à l'étranger ;
- Un diagnostic territorial de l'environnement économique de la future université, de ses évolutions et de ses perspectives. L'analyse intégrera (i) des données macro-économiques (régionales et celles du bassin de l'emploi), (ii) des données micro-économiques sur les entreprises incluses dans le périmètre identifié² de l'université, (iii)

²La mission privilégiera une enquête auprès des industriels (nationaux et allemands) installés en Tunisie ou entretenant des relations d'affaires avec l'Allemagne pour la délimitation de leurs besoins en compétences et l'identification de secteurs potentiellement porteurs de croissance (à l'échelle nationale et régionale); cette enquête pourrait être complétée par la consultation des anciens

des données prévisionnelles de la démographie scolaire ciblée et, (iv) les composantes de la carte universitaire actuelle et les perspectives de son évolution³.

- Une analyse contextualisée et chiffrée (i) des différentes options de montage financier identifiées avec les parties prenantes lors de la phase préparatoire du projet, d'une part pour le financement initial des coûts de l'université et d'autre part pour assurer autant que possible sa viabilité financière à long terme ainsi que (ii) leurs répercussions en termes de gouvernance (mode managérial en particulier). La priorité sera donnée aux solutions innovantes pouvant montrer la voie à un enseignement supérieur national plus performant.

3. LIVRABLES ET CALENDRIER

Les délais pour l'exécution de la mission sont fixés à quatre (04) mois après la signature du contrat (hors délais de validation par les services concernés) et ce, conformément au calendrier prévisionnel suivant :

- 1) Un rapport préliminaire démontrant la compréhension satisfaisante de la mission et la description détaillée de la méthodologie qui sera suivie pour exécuter la mission ainsi que le calendrier de sa mise en œuvre, les résultats attendus, les indicateurs de progression vers ces résultats et les indicateurs d'impact. *Ce rapport est dû au plus tard une semaine après la signature du contrat.*
- 2) Un premier rapport d'exécution de la mission comprenant :
 - a) Les leçons tirées (et bonnes pratiques) de l'analyse comparative et contextualisée des choix retenus lors de la création des universités allemandes de part le monde et qui seraient appropriées pour le projet. Ce benchmark couvrira les différents aspects académiques, légaux et financiers.
 - b) Des propositions concrètes relatives aux métiers à préparer et aux compétences requises dégagées du diagnostic territorial de l'environnement de l'université; ces propositions seront déclinées en profils académiques et cursus à mettre en place, en expertise des formateurs à renforcer, en orientations à donner à la recherche appliquée et en partenariats académiques et économiques à impulser progressivement. Ces propositions devraient être accompagnées d'un calendrier prévisionnel de mise en place progressif.

Ce rapport est dû 12 semaines après la signature du contrat

- 3) Un second rapport d'exécution de la mission comportant, sur la base des scénarii retenus au terme de l'étape précédente, une analyse chiffrée et comparative des différentes options relatives (i) au financement initial de l'université, (ii) au business model pour sa viabilité à moyen et terme et, (iii) aux modèles de gouvernance les plus appropriés.

Ce rapport est dû 4 semaines après la validation du rapport précédent et la formulation de la liste restreinte des scénarii retenus au sujet des profils, des spécialités et des partenariats.

diplômés tunisiens des universités allemandes, de la diaspora tunisienne en Allemagne et de toute autre partie jugée pertinente pour la mission.

³Cette liste n'est pas exhaustive.

4) Un rapport final d'exécution de la mission qui devrait comporter au minimum les éléments suivants :

- La synthèse des objectifs et des résultats de la mission ainsi que l'agenda actualisé de la mission avec la liste des activités et des personnes rencontrées;
- Une analyse technique détaillée des activités réalisées et des indicateurs de résultat ;
- La formulation de recommandations argumentées relatives aux objectifs de la mission (l'utilisation d'un arbre à décision serait appréciée) ;
- La documentation afférente au projet dument actualisée : notes, rapports, contenus et résultats des enquêtes, fichiers électroniques correspondant, etc. élaborés par le consultant pour les besoins de la mission.

L'envoi du rapport final de la mission au MESRS devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

Les livrables, rédigés en langues française et anglaise, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par le MESRS. Une fois validés, tous les rapports seront remis au MESRS en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF).

Tous les livrables doivent faire l'objet d'une validation par le MESRS.

4. CONDITIONS PARTICULIÈRES, ÉLIGIBILITÉ ET CRITÈRES.

Contributions spécifiques provenant du Client. Le MESRS et ses partenaires allemands mandatés mettront à la disposition du consultant (bureau d'études ou groupement de bureaux d'études) retenu toutes les informations et la documentation disponibles nécessaires à l'accomplissement de la mission et en particulier les rapports, études et minutes des ateliers, rencontres et entretiens/consultations organisés depuis le démarrage du projet

Le consultant (bureau d'études ou groupement de bureaux d'études) retenu travaillera en étroite collaboration avec les membres du comité de suivi et d'exécution du projet d'université tuniso allemande et sera appuyé par une expertise allemande mobilisée aux fins de :

- Le rapport factuel de la mission en langue française;
- L'attractivité de la Tunisie pour l'industrie allemande au niveau macro et micro économique en particulier en ce qui concerne leurs besoins en matière de collaborations;
- Définir les bonnes pratiques pour la coopération des universités avec l'industrie en matière d'enseignement, de recherche scientifique et d'innovation;
- Fournir des exemples de bonnes pratiques en matière de gouvernance universitaire, et des structures des coûts et des financements.

Clauses de confidentialité. Toutes les données et les informations reçues du MESRS et autres partenaires dans le cadre de cette mission doivent être traitées de manière confidentielle et ne doivent être utilisés que dans le cadre de l'exécution du présent mandat. Tous les droits de propriété intellectuelle résultant de l'exécution de ces termes de référence deviennent propriété exclusive du MESRS. Le contenu de documents écrits obtenus et utilisés dans cette mission ne peut être divulgué à des tiers sans l'autorisation expresse préalable et écrite du MESRS

Profil du Consultant et critères. Les efforts de travail pour la mission ont été estimés à 90 hommes jours. Le Consultant (bureau d'études ou groupement de bureaux d'études) devrait être agréé dont les références cadrent avec l'objectif de la présente mission ; le consultant (bureau d'études ou groupement de bureaux d'études) doit répondre aux critères suivants sur la base desquels il sera évalué:

- Expérience confirmée d'au moins 10 ans sur le plan national et/ou international;
- Expérience d'au moins 5 ans en matière d'analyse économique pour les besoins de l'éducation tertiaire;
- Références pour des prestations pertinentes pour la présente mission avec les justificatifs de bonne fin d'exécution;
- Connaissance (via des prestations de services et/ou des partenariats) des acteurs, entreprises et institutions allemandes installées en Tunisie et/ou dans la région MENA et Afrique sub saharienne sera un atout majeur.

Composition de l'équipe et profils. Un des membres de l'équipe sera désigné comme *chef de mission* par le consultant et, à ce titre, représentera l'équipe auprès du MESRS. Les compétences requises correspondent à des profils spécifiques tels que :

(a) *Un économiste de l'Education ayant :*

- Un minimum 10 ans d'expérience dans le conseil à l'échelle internationale
- Une parfaite maîtrise des procédures et exigences pour la création d'institutions universitaires
- de bonnes capacités organisationnelles, de planification et d'analyse.

(b) *Un Analyste financier spécialiste en plans d'affaires ayant un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de plan d'affaires ;*

(c) *Un spécialiste de la gouvernance universitaire ayant un minimum trois (3) ans d'expérience à l'échelle internationale.*

(d) *Un spécialiste en process des sciences et innovation dans les universités ayant un minimum trois (3) ans d'expérience.*

Le personnel clé doit être titulaire d'un diplôme d'études supérieures universitaires (B+5 ou plus) dans son domaine spécifique ou toutes autres disciplines connexes ; la maîtrise de la langue allemande en plus des langues française et anglaise serait un atout majeur.

Les consultants intéressés, sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services décrits ci-dessus (brochures, références en contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des qualifications nécessaires, etc..).

5. MODE DE SELECTION

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation du Bureau de consultation comme suit :

- Expérience générale sur le plan national et/ou international (maximum 30 points :1 point par année d'expérience sur le plan national et 2 points par année d'expérience sur le plan international) ;
- Expérience en matière d'analyse économique pour les besoins de l'éducation tertiaire (maximum 30 points :5 points par année d'expérience);
- Références pour des prestations pertinentes pour la présente mission avec les justificatifs de bonne fin d'exécution (maximum 30 points :6 points par référence);
- Connaissance (via des prestations de services et/ou des partenariats) des acteurs, entreprises et institutions allemandes installées en Tunisie et/ou dans la région MENA et Afrique sub saharienne (maximum 10 points : 2 points par prestation /partenariat).

Un rapport de classement des candidats sera rédigé au terme de la présélection qui établira une liste restreinte. Un score minimal de 60/100 est requis pour figurer sur cette liste.

Les candidats sélectionnés (figurant sur la liste restreinte) seront invités à présenter une offre technique et financière sur la base d'un cahier des charges qui sera mis à leur disposition.

6. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET

1. Lettre de candidature ;
2. Déclaration éventuelle de groupement ;
3. Fiche de présentation du candidat (domaines d'expertise & ressources du candidat, années d'expérience, brochure, plaquette, site web, ...);
4. Expérience générale du candidat à l'échelle nationale et/ou internationale (avec justificatifs) ;
5. Expérience en matière d'analyse économique pour les besoins de l'éducation tertiaire (avec justificatifs) ;
6. Références pour des prestations pertinentes pour la présente mission avec les justificatifs de bonne fin d'exécution avec mention minimale des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution ainsi que la part prise par le consultant.
7. Justificatifs du niveau des connaissances (via des prestations de services et/ou des partenariats) des acteurs, entreprises et institutions allemandes installées en Tunisie et/ou dans la région MENA et Afrique sub saharienne.

Toute offre arrivée après les délais sera automatiquement rejetée.

7. CONFLITS D'INTERETS

Les Consultants en conflit d'intérêts, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec le Ministère doivent déclarer leurs conflits d'intérêts au moment de la transmission du dossier de candidature pour la mission. En particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

